

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
Département des Alpes de Haute Provence  
-----

Service Départemental d'Incendie et de Secours

**DELIBERATION N° 2016-27(CDG)**

Date de convocation : 1<sup>er</sup> juin 2016

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 15

Absents : 7

Votants : 15

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

L'an deux mille seize et le 14 juin le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

**Etaient présent(e)s :**

Mesdames Delphine BAGARRY, Sophie BALASSE, Clotilde BERKI (à partir de 15 h 00), Evelyne FAURE (suppléante de Monsieur AUBERT), Isabelle MORINEAUD, Alberte VALLEE (suppléante de Monsieur LAURENS).

Messieurs Khaled BENFERHAT, Patrick BOUVET (suppléant de Monsieur ARNAUD), Jean-Claude CASTEL (à partir de 15 h 00), Marcel CHAIX (suppléant de Monsieur MARTELLINI), Bernard DIGUET, Robert GAY, Jacques LARTIGUE, Christian LOGIER,

**Etaient excusé(e)s :**

Mesdames Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Patricia GRANET, Nathalie PONCE-GASSIER, Brigitte REYNAUD.

Messieurs Jean ARNAUD (suppléé par Monsieur BOUVET), Roland AUBERT (suppléé par Madame FAURE), André LAURENS (suppléé par Madame VALLEE), Patrick MARTELLINI (suppléé par Monsieur CHAIX), Pierre POURCIN, Serge PRATO, Serge SARDELLA, Gilbert SAUVAN.

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

**Objet : Budget supplémentaire – exercice 2016**

**Le Président FIAERT expose :**

Le budget supplémentaire 2016 que j'ai l'honneur de vous soumettre intègre les résultats du compte administratif 2015 et l'affectation du résultat que nous venons d'examiner.

Ce budget supplémentaire s'élève à 3 241 317 euros. La répartition par section est la suivante :

<b>Section de fonctionnement</b>	<b>1 087 097 euros</b>
<b>Section d'investissement</b>	<b>2 154 220 euros</b>

Je vous propose d'étudier par section l'affectation de ces crédits étant précisé que, comme pour le budget primitif 2016, le vote s'effectue au niveau du chapitre.

**A) DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

<b>CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>50 985,00 euros</b>
---	------------------------

**1°) Commentaire :**

Il vous est proposé d'augmenter la dotation de certains articles par rapport aux crédits ouverts lors du budget primitif 2016 et inscrire les engagements effectués au 31 décembre dernier et payés sur l'exercice 2016.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Articles	Libellé article	B.S. 2016		
		Reports	Opérations nouvelles	Total
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT		2 000 €	2 000,00 €
60613	CHAUFFAGE URBAIN		1 300 €	1 300,00 €
60621	COMBUSTIBLES		-25 000 €	-25 000,00 €
60622	CARBURANTS		-10 000 €	-10 000,00 €
60623	ALIMENTATION		17 500 €	17 500,00 €
606312	AUTRES FOURNITURES D'ENTRETIEN		2 000 €	2 000,00 €
60632	FOURNITURES PETIT EQUIPEMENT		7 600 €	7 600,00 €
606681	AUTRES PRODUITS PHARMACEUTIQUES - CONSOMMABLES P.U.I.		3 480 €	3 480,00 €
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES		8 000 €	8 000,00 €
61351	LOCATIONS MOBILIERES OXYGENE MEDICAL		-10 000 €	-10 000,00 €
61352	LOCATIONS MOBILIERES AUTRES		11 000 €	11 000,00 €
61522	BATIMENTS		1 000 €	1 000,00 €
61551	MATERIEL ROULANT		-39 000 €	-39 000,00 €
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS		5 000 €	5 000,00 €
61561	MAINTENANCE BATIMENTS		1 550 €	1 550,00 €
61563	MAINTENANCES DIVERSES		7 000 €	7 000,00 €
61821	ABONNEMENTS		200 €	200,00 €
61828	AUTRES		16 630 €	16 630,00 €
6184	VERSMT A DES ORGANISMES DE FORM.		83 000 €	83 000,00 €
6188	AUTRES FRAIS DIVERS		-14 000 €	-14 000,00 €
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE		225 €	225,00 €
6238	DIVERS		1 500 €	1 500,00 €
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX		-20 000 €	-20 000,00 €

**CHAPITRE 012 :  
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES**

**619 592,00 euros**

1°) Commentaire :

Il vous est proposé d'augmenter la dotation de ce chapitre afin de compléter la dotation complémentaire pour les dépenses d'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Articles	Libellé article	B.S. 2016		
		Reports	Opérations nouvelles	Total
64111	REMUNERATION PRINCIPALE		-70 000 €	-70 000,00 €
64113	NBI		3 350 €	3 350,00 €
64118	AUTRES INDEMNITES		30 000 €	30 000,00 €
64131	REMUNERATION DU PERSONNEL NON TITULAIRE		17 837 €	17 837,00 €

641411	INDEMNITES VERSEES SAP. POMP. VOLONTAIRES		350 000 €	350 000,00 €
6414121	INDEMNITES FORMATIONS DEPARTEMENTALE		27 000 €	27 000,00 €
641413	ASTREINTES		63 800 €	63 800,00 €
641414	GARDES		200 000 €	200 000,00 €
64148	AUTRES INDEMNITES VERSEES SAP. POMP. VOLONTAIRES S		220 000 €	220 000,00 €
64162	EMPLOIS D'AVENIR		7 605 €	7 605,00 €
6458	COTIS. AUTRES ORGANISMES		-230 000 €	-230 000,00 €

<b>CHAPITRE 66 :</b> <b>FRAIS FINANCIERS</b>	<b>2 000,00 euros</b>
---	-----------------------

1°) Commentaire :

Il vous est proposé d'augmenter la dotation de l'article 6688 de 2 000 euros.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Articles	Libellé article	B.S. 2016		
		Reports	Opérations nouvelles	Total
6688	AUTRES CHARGES FINANCIERES		2 000 €	2 000,00 €

<b>CHAPITRE 042 :</b> <b>DOTATION AUX COMPTES D'AMORTISSEMENT</b>	<b>329 100,00 euros</b>
--	-------------------------

1°) Commentaire :

Il vous est proposé d'augmenter la dotation de l'article 6811 de 329 100 euros.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Articles	Libellé article	B.S. 2016		
		Reports	Opérations nouvelles	Total
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		329 100 €	329 100,00 €

<b>CHAPITRE 68 :</b> <b>DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>85 420,00 euros</b>
--	------------------------

1°) Commentaire :

Il vous est proposé d'augmenter la dotation de certains articles par rapport aux crédits ouverts lors du budget primitif 2016. Les crédits nouveaux sont destinés à provisionner sur 4 ans les moyens financiers nécessaires à l'annulation du titre 355 /2008 émis à l'encontre du Département ( voir délibération du 22 janvier 2015 ).

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Articles	Libellé article	B.S. 2016		
		Reports	Opérations nouvelles	Total
6817	DOTATIONS ET PROVISIONS		85 420 €	85 420,00 €

LE MONTANT TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT S'ELEVE A 1 087 097 EUROS.

B) RECETTES DE FONCTIONNEMENT

<b>CHAPITRE 002 : EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE</b>	<b>8 715,59 euros</b>
--	-----------------------

1°) Commentaire :

Il vous est proposé d'inscrire le résultat de l'exercice 2015 que nous avons constaté au compte administratif 2015.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Articles	Libellé article	B.S. 2016		
		Reports	Opérations nouvelles	Total
002	DEF. OU EXCED. DE FONCT. REPORTE		8 715,59 €	8 715,59 €

<b>CHAPITRE 74 : CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>550 000,00 euros</b>
--	-------------------------

1°) Commentaire :

Dans le cadre de la convention pluriannuelle entre notre établissement public et le Conseil Général, nous avons arrêté, lors du budget primitif 2015, le montant prévisionnel de la contribution du département au budget du S.D.I.S. tout en sachant que la contribution définitive serait connue au moment du compte administratif 2015.

Après application des différents paramètres de calcul, il apparaît que la contribution définitive est supérieure de 550 000 euros par rapport à la contribution prévisionnelle.

Nous inscrivons donc le montant complémentaire étant précisé que le détail apparaît dans le rapport relatif à l'avenant spécifique à la convention pluriannuelle de services et de moyens liant le Service Départemental d'Incendie et de Secours et le Conseil Départemental pour les années 2015 à 2017.

Il est à préciser que le Département, à travers cette participation complémentaire de 0,55 M€ qui va au-delà des paramètres de calcul de la convention, intervient afin de permettre au S.D.I.S. de pouvoir compléter ses crédits d'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Articles	Libellé article	B.S. 2016		
		Reports	Opérations nouvelles	Total
7473	DEPARTEMENT		550 000 €	550 000,00 €

**CHAPITRE 042:  
OPERATIONS DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS**

**528 381,41 euros**

1°) Commentaire :

Il vous est proposé d'effectuer une reprise du F.C.T.V.A. à hauteur de 530 000,41 euros. Cette opération avait été réalisée au budget primitif 2015. Madame la Payeuse Départementale nous avait indiqué le 1<sup>er</sup> décembre 2015, lors de la préparation du budget primitif 2016, que :

« ... les sommes versées au titre du FCTVA peuvent assurer le financement de la dépense **afférente aux intérêts des emprunts souscrits, à titre dérogatoire**, lorsque les sommes versées au titre du FCTVA génèrent un excédent de la S.I. ( Lettre des Finances des Communes du 02.02.2015 ).

Cela implique que toutes les opérations de la gestion en cours soient comptabilisées ( opérations d'ordre, dotations aux amortissement et aux provisions pour risques - La lettre des Finances Locales n° 328 du 08.01.2015 ). C'est seulement après la réalisation des opérations de fins d'exercice que s'analysent les résultats de la S.I. »

Nous effectuons cette opération après constatation des résultats 2015 et en ayant comme objectif de lisser cette reprise sur deux exercices afin de ne plus reprendre du F.C.T.V.A. en 2018.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Articles	Libellé article	B.S. 2016		
		Reports	Opérations nouvelles	Total
7772	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT FCTVA.		528 381,41 €	<b>528 381,41 €</b>

**LE MONTANT TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT S'ELEVE A 1 087 097 EUROS.**

C) DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre de nos opérations réalisées en A.P. et C.P. je vous propose de réinscrire les sommes de crédits de paiement 2015 engagées au titre du budget 2015 et non réglées au 31 décembre ainsi que des crédits supplémentaires.

2°) Détail des mouvements financiers par A.P. et C.P.

**A.P./ C.P.CHATEAU-ARNOUX**

Articles	Libellé article	B.S. 2016		
		Reports	Opérations nouvelles	Total
2031	FRAIS D'ETUDES	0,00 €	0 €	<b>0,00</b>
2033	FRAIS D'INSERTION	0,00 €	0 €	<b>0,00</b>
2051	CONCESSIONS DROIT SIMIL. BREVET.	0,00 €	0 €	<b>0,00</b>
231312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	1 565,15 €	0 €	<b>1565,15</b>
21532	RESEAUX D'ALERTE	0,00 €	0 €	<b>0,00</b>
2184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	1 725,37 €	0 €	<b>1725,37</b>
21578	AUTRE MAT. ET OUT. TECHNIQUE	0,00 €	0 €	<b>0,00</b>
		<b>3 290,52 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 290,52 €</b>

<b>A.P./ C.P. ORAISON</b>				
<b>Articles</b>	<b>Libellé article</b>	<b>B.S. 2016</b>		
		<b>Reports</b>	<b>Opérations nouvelles</b>	<b>Total</b>
2031	FRAIS D'ETUDES	0,00 €	0 €	0,00
2033	FRAIS D'INSERTION	0,00 €	0 €	0,00
205	CONCESSIONS DROIT SIMIL. BREVET.	0,00 €	0 €	0,00
231312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	2 640,23 €	0 €	2640,23
21532	RESEAUX D'ALERTE	0,00 €	0 €	0,00
2184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	0,00 €	0 €	0,00
21578	AUTRE MAT. ET OUT. TECHNIQUE	0,00 €	0 €	0,00
		<b>2 640,23 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 640,23 €</b>

<b>CHAPITRE 20 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>108 521,84 euros</b>
--	-------------------------

1°) Commentaire :

Je vous propose de réinscrire les sommes engagées au titre du budget 2015 et non réglées, au 31 décembre.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires au titre des reports

<b>Articles</b>	<b>Libellé article</b>	<b>B.S. 2016</b>		
		<b>Reports</b>	<b>Opérations nouvelles</b>	<b>Total</b>
2051	CONCESSIONS DROIT BREVET	108 521,84 €	0 €	108 521,84
		108 521,84 €	0,00 €	108 521,84

<b>CHAPITRE 21 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 327 653,75 euros</b>
--	---------------------------

1°) Commentaire :

Je vous propose de réinscrire les sommes engagées au titre du budget 2015 et non réglées au 31 décembre ainsi que quelques opérations nouvelles.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires

<b>Articles</b>	<b>Libellé article</b>	<b>B.S. 2016</b>		
		<b>Reports</b>	<b>Opérations nouvelles</b>	<b>Total</b>
21311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	309,60 €	0 €	309,60
21312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	110 291,26 €	0 €	110291,26
215311	RESEAUX DE TRANSMISSION - Emetteurs récepteurs	2 952,02 €	0 €	2952,02
215321	RESEAUX D'ALERTE - Appels sélectifs	37 393,52 €	0 €	37393,52
215324	RESEAUX D'ALERTE - Autres matériels d'alerte	539,64 €	0 €	539,64
21561	MAT. ROULANT D'INC. ET SECOURS	0,00 €	188 €	188,00
2156101	Matériel roulant d'incendie et de secours - V.S.A.V.	2 783,67 €	0 €	2783,67
2156102	Matériel roulant d'incendie et de secours - V.L.M. et V.L.I.	109 660,93 €	0 €	109 660,93

2156104	Matériel roulant d'incendie et de secours - V.L.U. - V.L.C.	0,00 €	0 €	<b>55211,00</b>
2156105	Matériel roulant d'incendie et de secours - V.L.H.R.	0,00 €	32 000 €	<b>32000,00</b>
2156106	Matériel roulant d'incendie et de secours - V.T.U. - V.I.D.	49 701,56 €	40 000 €	<b>89701,56</b>
2156107	Matériel roulant d'incendie et de secours - V.P.C.	0,00 €	15 000 €	<b>15000,00</b>
2156111	Matériel roulant d'incendie et de secours - C.C.F. Moyens - C.C.Rural	0,00 €	90 000 €	<b>90000,00</b>
2156112	Matériel roulant d'incendie et de secours - C.C.F.Super - C.C.G.C.	207 600,00 €	24 400 €	<b>232 000,00</b>
2156116	Matériel roulant d'incendie et de secours – Camion Dévidoir.	47 880,00 €	0 €	<b>47 880,00</b>
2156119	Matériel roulant d'incendie et de secours - Autres	1 779,00 €	0 €	<b>1779,00</b>
21562	MAT. D'INCENDIE ET DE SECOURS	0,00 €	110 €	<b>110,00</b>
2156201	Matériel d'incendie et de secours - P.U.I. - S.S.S.M.	114 411,08 €	0 €	<b>114411,08</b>
2156202	Matériel d'incendie et de secours C.I.S.	17 490,03 €	0 €	<b>17490,03</b>
2156203	Matériel d'incendie et de secours - G.S.M.S.P.	9 050,92 €	1 200 €	<b>10250,92</b>
2156204	Matériel d'incendie et de secours - Equipes S.A.V. et plongée	3 362,12 €	0 €	<b>3362,12</b>
2156205	Matériel d'incendie et de secours - R.T.N.	84,20 €	3 200 €	<b>3284,20</b>
2156206	Matériel d'incendie et de secours - Sauvetage Déblaiement	437,20 €	0 €	<b>437,20</b>
2156207	Matériel d'incendie et de secours - Equipe Cyno	615,96 €	0 €	<b>615,96</b>
2156208	Matériel d'incendie et de secours - Formation et sport	0,00 €	15 400 €	<b>15400,00</b>
2156209	Matériel d'incendie et de secours - G.M.T.	104 643,12 €	0 €	<b>104643,12</b>
2156210	Matériel d'incendie et de secours - A.R.I. et masques de fuite	50 957,32 €	0 €	<b>50957,32</b>
2156211	Matériel d'incendie et de secours - Lots de Sauvetages et Protection	2 134,32 €	0 €	<b>2134,32</b>
21571	ATELIERS	6 399,12 €	0 €	<b>6399,12</b>
2183	MATERIEL INFORMATIQUE	114 246,69 €	17 000 €	<b>131246,69</b>
2184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	0,00 €	5 000 €	<b>5000,00</b>
21881	Habillement des sapeurs-pompiers	88 292,41 €	0 €	<b>88292,41</b>
21882	Autres matériels	1 140,06 €	0 €	<b>1140,06</b>
		<b>1 084 155,75 €</b>	<b>243 498,00 €</b>	<b>1 327 653,75 €</b>

**CHAPITRE 23 :  
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS**

**183 732,25 euros**

1°) Commentaire :

Je vous propose de réinscrire les sommes engagées au titre du budget 2015 et non réglées au 31 décembre ainsi que quelques opérations nouvelles.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires

Articles	Libellé article	B.S. 2016		
		Reports	Opérations nouvelles	Total
2312	TERRAINS	0,00 €	4 800,33 €	<b>4800,33</b>
231312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	132 439,92 €	46 492 €	<b>178931,92</b>
		<b>132 439,92 €</b>	<b>51 292,33 €</b>	<b>183 732,25 €</b>

<b>CHAPITRE 040 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>528 381,41 euros</b>
---	-------------------------

1°) Commentaire :

Il s'agit ici d'inscrire l'opération de reprise du F.C.T.V.A.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires

Articles	Libellé article	B.S. 2016		
		Reports	Opérations nouvelles	Total
102291	REPRISE SUR FCTVA.		528 381,41 €	<b>528 381,41 €</b>

**LE MONTANT TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT S'ELEVE A 2 154 220 EUROS**

D) RECETTES D'INVESTISSEMENT

<b>CHAPITRE 001 : EXCEDENT DE D'INVESTISSEMENT REPORTE</b>	<b>676 526,40 euros</b>
--	-------------------------

1°) Commentaire :

Il vous est proposé d'inscrire le résultat de l'exercice 2015 que nous avons constaté au compte administratif 2015 et affecté.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Article	Libellé article	REPORTS	RECETTES NOUVELLES	TOTAL
001	DEF. OU EXCED. D'INVEST. REPORTE	0,00	676 526,40 €	<b>676 526,40 €</b>
	Somme:	0,00	676 526,40 €	<b>676 526,40 €</b>

<b>CHAPITRE 13 : SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>12 500,00 euros</b>
---	------------------------

1°) Commentaire :

Je vous propose de réinscrire les subventions attendues dans le cadre de nos programmes non terminés au 31 décembre 2015 ( subvention du C.FM.).

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires

Article	Libellé article	REPORTS	RECETTES NOUVELLES	TOTAL
1311	ETAT/ ETABLISS NATIONAUX TRANSFE	12 500,00	0,00	<b>12 500,00 €</b>
	Somme:	12 500,00	0,00	<b>12 500,00 €</b>

<b>CHAPITRE 16 : EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>	<b>1 135 795,60 euros</b>
--	---------------------------

1°) Commentaire :

Dans le cadre de financements de projets mobiliers et immobiliers 2015, nous avons prévu un recours à l'emprunt.

Compte tenu de l'étalement des opérations et de notre situation de trésorerie, nous n'avons pas mobilisé l'intégralité de l'enveloppe qu'il vous est proposé de reporter sur 2016.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires

Article	Libellé article	REPORTS	RECETTES NOUVELLES	TOTAL
16441	OPERATIONS AFFERENTE A L'EMPRUNT	962 145,40 €	173 650,20 €	<b>1 135 795,60 €</b>
	Somme:	962 145,40 €	173 650,20 €	<b>1 135 795,60 €</b>

<b>CHAPITRE 21 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>298,00 euros</b>
--	---------------------

1°) Commentaire :

Il s'agit ici d'inscrire l'inscription de deux recettes à régulariser.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires

Article	Libellé article	REPORTS	RECETTES NOUVELLES	TOTAL
21561	MATERIEL ROULANT D'INCENDIE ET SECOURS	0,00 €	110,00 €	<b>110,00 €</b>
21562	MATERIEL D'INCENDIE ET SECOURS	0,00 €	188,00 €	<b>188,00 €</b>
	Somme:	0,00 €	298,00 €	<b>298,00 €</b>

<b>CHAPITRE 040 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>329 100,00 euros</b>
---	-------------------------

1°) Commentaire :

Il est nécessaire d'inscrire des dépenses d'ordre concernant l'amortissement des matériels.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires

Article	Libellé article	REPORTS	RECETTES NOUVELLES	TOTAL
281531	RESEAU DE TRANSMISSION	0,00	329 100,00 €	<b>329 100,00 €</b>
	Somme:	0,00	329 100,00 €	<b>329 100,00 €</b>

**LE MONTANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT S'ELEVE A 2 154 220 EUROS.**

Après en avoir délibéré le Conseil d'Administration a adopté ce rapport à l'unanimité, les jour, mois, an que ci-dessus.

Le Président du CASDIS

  
Claude FIAERT